

L'an deux mil dix-neuf, le huit novembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 30 octobre 2019, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

**Présents** : ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, Guy SOUILLER

**Absent** : Nicolas BIERI, TERRANOVA Philippe (pouvoir à GONTHIER Emmanuel).

**Secrétaire de séance** : Lydia ESCLATINE

**Délibération n°4 : Participation au Fonds de Solidarité Logements**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le financement du Fonds Solidarité Logement (FSL) est assuré par le Département, une contribution volontaire est demandée aux communes du Puy-de-Dôme selon un barème progressif en fonction du nombre d'habitants par commune.

En 2018, la commune d'ANTOINGT a participé à hauteur de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ▶ - de donner son accord pour participer et verser une contribution financière de 200 € pour le FSL.
- ▶ - de donner tout pouvoir à Madame le Maire pour signer l'agrément concernant la participation au FSL 2019 et effectuer toutes les démarches administratives et comptables qui seront nécessaires.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

La Maire,  
Chantal ROUSSEL



C. Roussel